

Aux Communes vaudoises

La Médecin-dentiste conseil

Réf. SBA

Lausanne, le 1^{er} février 2023

Santé bucco-dentaire scolaire

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères Municipales, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Depuis le début de l'année, j'ai rejoint l'Office du médecin cantonal en qualité de Médecin-dentiste conseil de l'administration cantonale vaudoise. Il m'a été confié la responsabilité de la politique cantonale de santé bucco-dentaire dont le volet scolaire a été lancé en 2021 par la Dre Christine Cunier, peu avant sa disparition.

Pour rappel, cet ambitieux projet de santé publique remet la santé orale à sa juste place dans la santé générale, avec pour but de contribuer à améliorer, de manière précoce et sur le long terme, la santé des Vaudoises et des Vaudois. Il prévoit, notamment, le remplacement progressif, à trois moments clés de l'enfance, des dépistages dentaires scolaires actuellement pratiqués à charge des communes chez les élèves vaudois, par des contrôles bucco-dentaires plus approfondis à charge du Canton. En effet, si les dépistages conservent toute leur utilité, ils ne peuvent en aucun cas se substituer à un examen plus complet réalisé en cabinet dentaire qui permet une évaluation plus précise de l'état de santé bucco-dentaire.

Il s'avère que plusieurs communes ou associations de communes rencontrent des difficultés dans le déploiement de ce projet sanitaire. Afin d'adresser au mieux ces différents freins, sa mise en œuvre définitive a été reportée à la rentrée scolaire 2024.

Les solutions actuellement projetées comprennent, par exemple, l'élaboration d'une plateforme informatique qui simplifiera le suivi des élèves nécessitant un traitement et fluidifiera les échanges d'informations, ou encore le renforcement de notre collaboration avec le SESAF.

Mon expérience de médecin-dentiste scolaire - au sein de la clinique dentaire scolaire d'une grande commune vaudoise, auprès de trois grands établissements de pédagogie spécialisée ainsi que sur mandat d'un établissement primaire et secondaire accueillant plus de 1'000 élèves - devrait me permettre d'accompagner ce projet à la satisfaction des différentes parties.

Je me réjouis de reprendre la conduite de ce projet qui constitue une avancée importante pour la santé des enfants et des jeunes de notre canton. Consciente que ce projet entraînera sans doute de nombreuses questions ces prochains mois, je me tiens, bien entendu, à votre entière disposition.

Dans l'attente de nos prochains échanges je vous présente, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.



Dre Sonya Butera
Médecin-dentiste conseil
de l'administration cantonale
vaudoise